

## ANNEXE C

Organisations qui, à Genève, ont des salles de conférence pouvant accueillir au moins 300 délégués				
	Nbre total de sièges	Derrière pupitre	Sièges supplémentaires	Observations
ONUG Salle des Assemblées	1 120	560	560	ONUG – compte des salles de réunion de capacité variable, la plus grande étant la Salle des Assemblées avec 560 sièges pour les délégués assis derrière un pupitre et 560 pour les “conseillers”.
OMC	581			OMC – la salle la plus grande peut accueillir 581 délégués; elle peut être divisée en deux salles distinctes, l’une pouvant accueillir 300 délégués et l’autre 281.
OIT	466	395	71	OIT – la plus grande salle est la Salle du Conseil, avec 395 sièges pour les délégués et 71 sièges supplémentaires réservés aux observateurs
OMS	440	36	72 + 208 +124	OMS – la plus grande salle est celle du Conseil exécutif, dont la capacité maximale est théoriquement de 440 sièges. En fait, la disposition de la salle permet d’accueillir un nombre très inférieur de délégués; on compte seulement 36 sièges derrière pupitre, 72 sièges pour les “conseillers”, 208 en “périphérie” et 124 pour les observateurs.

Organisations qui, à Genève, ont des salles de conférence pouvant accueillir un peu moins de 300 délégués				
UIT	240			UIT – la nouvelle salle (salle B) peut accueillir 240 délégués et peut être divisée en deux salles ayant 120 sièges chacune.
OMM	260			OMM – la nouvelle salle peut accueillir 260 délégués.

NOTE : Il est important de noter que, à l’exception de l’UNOG, les salles de conférence mentionnées ci-dessus sont utilisées presque exclusivement par les organisations où elles se trouvent. Les organisations réservent généralement l’utilisation de leurs installations pour leurs propres besoins pendant les périodes où les conférences sont les plus nombreuses à Genève.

[Fin de l’annexe C et du document]